

Sommaire

Manuel d'Utilisation des Services Optionnels

futur direct standard



I.	Objectif du document.....	2
II.	La mise en service de Futur Direct Standard	2
III.	Services Disponibles en accès analogique isolé	2
1.	Présentation du Numéro de l'appelant.....	2
2.	Présentation du Nom de l'appelant.....	2
3.	Secret Permanent et Secret Appel par Appel	3
4.	Signal d'Appel.....	3
5.	Rappel du dernier appelant (3131)	3
6.	Auto Rappel (ou Rappel automatique sur Occupation).....	3
7.	Mémo Appel.....	3
8.	Conversation à trois.....	4
9.	Transfert d'Appel Inconditionnel	4
10.	Messagerie Vocale	4
11.	Notification de Message.....	5
12.	PCV France	5
13.	Télégramme par téléphone.....	6
IV.	Services disponibles en accès de base (T0).....	6
1.	Présentation du Numéro de l'appelant.....	6
2.	Présentation du Nom de l'appelant.....	6
3.	Secret appel par appel.....	7
4.	Secret permanent	7
5.	Signal d'appel	7
6.	Conversation à trois.....	7
7.	Auto rappel (ou Rappel automatique sur Occupation)	7
8.	Transfert d'appel inconditionnel	8
9.	Mini-messages (signalisation d'usager à usager)	8
10.	Sélection Directe à l'Arrivée (SDA)	8
11.	Impulsion de Taxe	8

I. Objectif du document

Ce manuel a pour objectif de donner au client toutes les informations nécessaires à l'utilisation des services de téléphonie proposés dans le cadre de l'offre Futur Direct Standard avec Abonnement téléphonique.

II. La mise en service de Futur Direct Standard

Une fois votre ligne activée, vous disposez automatiquement des services de téléphonie inclus dans l'abonnement téléphonique : présentation du nom, présentation du numéro, rappel automatique, dernier appelant, secret appel par appel...

La reprise de l'Abonnement téléphonique s'effectue **entre 10 et 12 jours ouvrés (délai indicatif). La reprise de l'abonnement est simultanée à l'activation de des services optionnels demandés à la souscription.** A aucun moment votre ligne ne sera coupée, vous pourrez continuer à émettre et recevoir des appels à tout moment.

Si vous êtes bénéficiaire de services de téléphonie avec votre abonnement actuel, ceux-ci vont être réinitialisés au moment de l'activation de Futur Direct Standard sur vos lignes. **Ceci peut entraîner une indisponibilité temporaire de certains services quelques jours.**

Vous trouverez dans le présent guide toutes informations nécessaires à l'utilisation des services de téléphonie proposés dans le cadre de l'offre Futur Direct Standard (incluant l'abonnement téléphonique).

III. Services Disponibles en accès analogique isolé

1. Présentation du Numéro de l'appelant

Ce service vous permet, dès réception d'un appel sur votre ligne d'obtenir, avant de décrocher, des informations sur l'identité de l'appel. Ces informations sont présentées pendant la phase de sonnerie.

Le service ne peut être rendu que si l'appelant a permis la divulgation de son numéro de téléphone. Ces informations sont fournies sur votre ligne uniquement pour les appels effectivement présentés sur cet accès. Elles ne sont pas présentées, notamment lorsque l'accès fait l'objet d'un transfert d'appel inconditionnel.

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne avec votre abonnement téléphonique futur telecom. Le service de Présentation du Numéro n'est pas compatible avec le service « Présentation du Nom ».

2. Présentation du Nom de l'appelant

Ce service permet d'afficher sur votre poste, équipé d'un terminal compatible, les informations concernant le correspondant qui cherche à vous joindre, sous la forme :

- pour un particulier : Nom - Prénom - Numéro de téléphone
- pour un professionnel : Raison sociale - Numéro de téléphone

Les informations sont issues de celles fournies aux éditeurs d'annuaires. Ce sont obligatoirement les coordonnées du titulaire de la ligne qui sont affichées. Pour vos contacts inscrits en liste rouge, seuls les numéros de téléphone seront affichés. Pour pouvoir bénéficier du service,

- vous devez disposer d'un équipement avec afficheur alphanumérique apte à traiter les informations qui lui sont présentées.
- Si vous disposez d'un combiné numérique seul le numéro de l'appelant s'affichera.

Ces informations sont fournies sur votre ligne uniquement pour les appels effectivement présentés sur cet accès. Elles ne sont pas présentées, notamment lorsque l'accès fait l'objet d'un transfert d'appel inconditionnel.

Service gratuit, disponible sur demande sur votre ligne avec votre abonnement téléphonique futur telecom. Le service de Présentation du Numéro n'est pas compatible avec le service « Présentation du Numéro » attribué automatiquement.

3. Secret Permanent et Secret Appel par Appel

Ces services vous permettent de conserver une part d'anonymat dans vos relations téléphoniques.

- Le Secret appel par appel vous permet d'invoquer la non identification d'appel pour une communication départ donnée.
Il faut composer le **3 6 5 1** puis le numéro à appeler.
- Le Secret Permanent vous permet de demander systématiquement la non-identification d'appel pour toutes vos communications départ. Ce mode de non identification n'est plus modifiable une fois souscrit.

Les services « secret permanent » et « secret appel par appel » sont inefficaces lors d'appels vers les services d'urgence SAMU : "15", Police-Secours : "17", Pompiers : "18" et le numéro d'urgence européen : "112". Ces services sont habilités par la CNIL pour bénéficier de la fonction « outrepassement du secret ».

Services gratuits. Le « Secret Appel Par Appel » est disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Le Secret Permanent est disponible sur demande. Ce service est prioritaire / prépondérant sur le service «Secret appel par appel ».

4. Signal d'Appel

Ce service vous permet alors que vous êtes en communication, de vous mettre en relation avec un autre correspondant qui vous appelle. Vous êtes alors averti par un signal sonore. Vous pouvez passer successivement d'un correspondant à l'autre avec mise sur film d'attente du correspondant non sélectionné.

Pour passer du premier correspondant au second, procédez de la manière suivante :

- Appuyez sur la touche **R** et attendez la tonalité
- Composez-le **2** et décrochez votre combiné
- Vous passez au second correspondant

Pour revenir au premier, répétez la même opération.

Vous pouvez activer ou désactiver ce service à tout moment en décrochant et composant :

- Le *** 4 3 #** pour l'activation
- Le **# 4 3 #** pour la désactivation

Service gratuit, disponible sur demande, sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom.

5. Rappel du dernier appelant (3131)

Ce service vous indique le numéro de la dernière personne qui a essayé de vous joindre ainsi que la date et l'heure. Le service ne peut vous être rendu que si le dernier correspondant a permis la divulgation de son numéro de téléphone. Pour rappeler le correspondant, appuyer sur la touche **5**

Service gratuit disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Les communications établies avec le Rappel du dernier Appelant sont facturées au prix habituel.

6. Auto Rappel (ou Rappel automatique sur Occupation)

Lorsque la ligne de votre correspondant est occupée, appuyer la touche **5**
Ou **R** puis **5** du clavier de votre téléphone pour activer gratuitement le rappel automatique. Vous pourrez joindre la personne désirée si la ligne se libère dans les trente minutes suivants la demande de Rappel Automatique.

Pour bénéficier du service, vous devez obligatoirement disposer d'un équipement terminal compatible. Le service Auto rappel ne s'applique pas aux appels :

- vers l'international, vers les mobiles, vers les numéros Internet,
- vers les numéros spéciaux accessibles par une numérotation particulière ou faisant l'objet d'une tarification spécifique, comme par exemple les numéros Audiotel, Télétel, 08 xx xx xx xx, les numéros abrégés
- vers des abonnés ayant demandé l'Interdiction de l'Autorappel
- vers les numéros de publiphones, Point-phones

Service gratuit disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Les communications établies avec l'AutoRappel sont facturées au prix habituel.

7. Mémo Appel

Ce service vous permet d'être rappelé automatiquement à une heure définie. L'activation du service peut se faire sur une plage de 24h et 15 minutes avant l'heure du rappel automatique.

Vous composez le Puis votre heure de rappel et terminez votre saisie par

Service gratuit disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Nécessite une reprogrammation. Facturation du mémo-appel à l'unité.

8. Conversation à trois

Ce service vous permet de dialoguer à trois simultanément sur une seule ligne, même si les deux autres personnes sont à l'étranger ou si elles utilisent leur mobile. Vous pouvez communiquer avec deux interlocuteurs sans les mettre en relation directement (fonction double appel) ou converser immédiatement à trois.

Pour bénéficier de ce service, vous devez disposer d'un équipement à numérotation mixte ou à fréquences vocales. Il peut exister des incompatibilités en fonction des matériels utilisés. Sur votre commutateur de raccordement, le nombre d'utilisateurs simultanés du service peut être limité.

Utilisez la touche pour mettre votre premier correspondant en attente et composez le numéro de téléphone de votre second correspondant.

Lorsque vous êtes en ligne avec votre second correspondant, appuyez sur la touche puis pour activer la conversation à trois.

Pour libérez votre deuxième correspondant et revenir au premier, composez la touche puis le

Pour basculer d'un correspondant à l'autre, composer puis le

Service gratuit, disponible sur demande, sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Les communications établies avec ce service sont facturées au prix habituel.

9. Transfert d'Appel Inconditionnel

Ce service vous permet de faire suivre vos appels reçus en France métropolitaine vers une autre ligne téléphonique située :

- vers une autre ligne téléphonique en France métropolitaine ;

- vers un numéro à l'étranger ou dans les DOM (et Mayotte) ;

Dans le premier cas, il s'agit d'un transfert d'appel inconditionnel national, dans le deuxième et troisième cas il s'agit d'un transfert d'appel inconditionnel international.

Une fois souscrit, vous pouvez activer et désactiver le service à tout moment :

Activation : composez le puis le numéro de téléphone (vers lequel vous souhaitez renvoyer vos appels) suivi de la touche

- Vous raccrochez et le transfert d'appel prend effet.
- En cas d'erreur, vous obtenez la tonalité « occupé » et le transfert d'appel n'est pas pris en compte.

Désactivation : composez le et raccrochez.

Attention :

- Les appels en provenance de l'étranger ne peuvent pas transiter par la France Métropolitaine ou dans les COM (et Mayotte)
- Un appel faisant lui-même l'objet d'un renvoi vers une autre ligne ou vers une messagerie vocale, ne peut pas être renvoyé vers un numéro de renvoi. L'appel est alors présenté normalement sur votre numéro
- Le transfert d'appel à destination de numéros spéciaux est impossible.
- En cas de ligne mise en service restreint, la destination du transfert d'appel doit être compatible avec le niveau de restriction de la ligne

Service gratuit, disponible sur demande, sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Il nécessite une reprogrammation. Les communications transférées sont à votre charge au prix habituel. L'activation du Transfert d'Appel rend inopérant les services suivants : Signal d'Appel, Transfert d'Appel sur Non Réponse.

10. Messagerie Vocale

Grâce à la messagerie, vos appels sont enregistrés lorsque vous n'êtes pas à votre bureau ou quand vous êtes déjà en ligne. Dès que vous recevez un message, et lorsque vous décrochez votre combiné téléphonique, une tonalité spécifique vous en avertit. Vous pouvez consulter ces messages depuis votre ligne téléphonique ou à distance depuis d'autres accès réseaux.

Si vous utilisiez la messagerie vocale associée à votre précédent abonnement, celle-ci sera réinitialisée par France Telecom avant d'être activée sur votre ligne Futur Telecom. Concrètement, cela signifie que :

- Votre messagerie vocale pourrait être temporairement indisponible. Cette indisponibilité ne devrait pas excéder 5 jours et n'entraîne pas de coupure de ligne.
- Le message d'accueil de votre messagerie vocale ainsi que vos messages archivés seront effacés.
- Une fois la messagerie activée sur votre ligne, vous pourrez la personnaliser à nouveau, la désactiver et la réactiver à tout moment.

Consultation et paramétrage de votre messagerie : 3 1 0 3

Gratuit depuis votre ligne d'abonné au service

Consultation des messages à distance : 3 2 0 3

Payant 0.10 €HT/Min

Désactivation : pour désactiver la messagerie vocale, 3 1 0 3

Choisissez l'option 2 « personnaliser votre messagerie », puis l'Option 4 « gestion de messagerie » puis l'option 3 « Arrêter la messagerie ».

Réactivation : pour réactiver la messagerie vocale, 3 1 0 3

A la fin du message « Actuellement la messagerie ne prend plus les appels de vos correspondants », appuyer sur la touche # le service est réactivé.

Personnalisation : pour personnaliser votre messagerie vocale depuis votre ligne téléphonique, composer le 3 1 0 3 et suivez l'assistance vocale.

Consultation : Pour consulter votre messagerie vocale depuis votre ligne téléphonique, composez le 3 1 0 3 et suivre les instructions vocales.

Pour consulter d'autre poste, composer le numéro court 3 2 0 3 après avoir activé votre code secret. Via le numéro court 3203 : facturation par minute indivisible, sans modulation horaire.

Service gratuit, disponible sur demande, sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Nécessite une reprogrammation.

11. Notification de Message

Ce service vous permet d'être informé automatiquement qu'un événement a modifié l'état du service auquel le Service de Notification est associé (typiquement, le Service de Notification permet de vous prévenir du dépôt d'un nouveau message).

L'information de notification vous est présentée selon le ou les 2 modes suivants :

- L'Avis de Message visuel : Ce mode de fonctionnement se caractérise par l'allumage d'un indicateur lumineux dans la mesure où votre terminal téléphonique le permet.
- L'Avis de Message sonore : Ce mode de fonctionnement se caractérise par la diffusion d'une tonalité spécifique lors du décroché du combiné du poste téléphonique.

Service gratuit disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom.

12.PCV France

Ce service vous permet de prendre à votre charge le paiement des communications émises par les appelants à destination de votre ligne.

L'acceptation de l'appel émis en mode « PCV France », est décidée appel par appel et ce par identification vocale.

Pour pouvoir être prise en charge, la communication doit être émise par l'appelant depuis la France métropolitaine, via le numéro court 3006 et à partir d'une ligne fixe analogique ou d'un publiphone France Télécom. Le service ne s'applique pas aux appels passés avec les cartes et les tickets de téléphone.

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. L'appel est à la charge de la personne appelée.

13. Télégramme par téléphone

Vous pouvez envoyer des télégrammes en les dictant à partir de la France métropolitaine:

- par minitel (n° d'appel 36 56)
- par télex au format (n° d'appel 214 814)
- par télex non au format (n° d'appel 280190)
- par ordinateur (renseignements au n° Vert 0 800 02 64 46)
- par E-mail (e.gramme)
- par internet (www.telegramme.com)
- par téléphone (n° d'appel 36 55)*

Dépôt en heures ouvrables : du lundi au samedi de 8h00 à 20h00

- > Les 50 premiers mots : 5,66 €HT
- Au-delà des 50 premiers mots, application d'un forfait par palier de 50 mots égal à 11.32 €HT

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Facturation à l'envoi de télégramme. Ce service est incompatible avec les services « Transfert d'Appels inconditionnel ».

IV. Services disponibles en accès de base

1. Présentation du Numéro de l'appelant

Ce service vous permet, dès réception d'un appel sur votre ligne d'obtenir, avant de décrocher, des informations sur l'identité de l'appel.

Le service ne peut être rendu que si l'appelant a permis la divulgation de son numéro de téléphone. Ces informations sont fournies sur votre ligne uniquement pour les appels effectivement présentés sur cet accès. Elles ne sont pas présentées, notamment lorsque l'accès fait l'objet d'un transfert d'appel inconditionnel.

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne avec votre abonnement téléphonique futur telecom. Le service de Présentation du Numéro n'est pas compatible avec le service « Présentation du Nom ». Uniquement fourni en mode de raccordement Euronumeris+.

2. Présentation du Nom de l'appelant

Ce service permet d'afficher sur votre poste, équipé d'un terminal compatible, les informations concernant le correspondant qui cherche à vous joindre, sous la forme :

- pour un particulier : Nom - Prénom - Numéro de téléphone
- pour un professionnel : Raison sociale - Numéro de téléphone

Les informations sont issues de celles fournies aux éditeurs d'annuaires. Ce sont obligatoirement les coordonnées du titulaire de la ligne qui sont affichées. Pour vos contacts inscrits en liste rouge, seuls les numéros de téléphone seront affichés. Pour pouvoir bénéficier du service,

- vous devez disposer d'un équipement avec afficheur alphanumérique apte à traiter les informations qui lui sont présentées.
- Si vous disposez d'un combiné numérique seul le numéro de l'appelant s'affichera.

Ces informations sont fournies sur votre ligne uniquement pour les appels effectivement présentés sur cet accès. Elles ne sont pas présentées, notamment lorsque l'accès fait l'objet d'un transfert d'appel inconditionnel.

Service gratuit, disponible sur demande sur votre ligne avec votre abonnement téléphonique futur telecom. Le service de Présentation du Numéro n'est pas compatible avec le service « Présentation du Numéro » attribué automatiquement.

3. Secret appel par appel

Le service « Secret appel par appel » supprime la présentation de vos coordonnées (numéro de téléphone, nom, prénom, dénomination –ou raison sociale-), uniquement pour un appel donné, sauf en cas d'appel vers les services d'urgence 15, 17, 18 ...

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Ce service est sans effet si vous avez souscrit au service « Secret permanent ».

4. Secret permanent

Le service « Secret permanent » supprime la présentation de vos coordonnées (numéro de téléphone, nom, prénom, raison sociale) de façon permanente et pour tous les appels issus de l'ensemble de votre installation.

Service gratuit, activé sur demande et disponible sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Ce service est prioritaire sur le service « Secret appel par appel ».

5. Signal d'appel

Vous êtes prévenus en cours de communication, qu'un autre correspondant cherche à vous joindre ; vous pouvez prendre ce deuxième appel et connaître le numéro de téléphone de la personne qui cherche à vous joindre (si vous avez opté pour le service « Présentation du Numéro » et si vous disposez d'un terminal compatible y compris pendant le Signal d'Appel) ou à défaut, selon les cas, la cause d'absence de ce numéro (en cas de Secret invoqué par l'appelant).

Vous avez alors la possibilité:

- de rester en communication avec votre correspondant initial ou,
- d'accepter l'appel présenté en libérant la communication en cours ou, d'entrer en communication avec l'autre correspondant, tout en gardant la possibilité de revenir en communication avec son correspondant initial (situation du Double Appel).

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique.

6. Conversation à trois

Ce service vous permet de dialoguer à trois simultanément sur une seule ligne, même si les deux autres personnes à l'étranger ou si elles utilisent leur mobile. Vous pouvez communiquer avec deux interlocuteurs sans les mettre en relation directement (fonction double appel) ou converser immédiatement à trois.

Le service Conversation à Trois est soumis à une souscription préalable, en passant commande, pour la ligne concernée. Sur votre commutateur de raccordement, le nombre d'utilisateurs simultanés du service peut être limité.


Pour bénéficier de ce service, vous devez disposer d'un équipement à numérotation mixte ou à fréquences vocales. Il peut exister des incompatibilités en fonction des matériels utilisés.

Les communications établies sont facturées aux prix habituels et bénéficient de l'offre tarifaire Futur Direct Standard souscrite.

Service gratuit, activé sur demande. Ce service est prioritaire / prépondérant sur le service « Secret appel par appel ». Uniquement fourni en mode de raccordement Euronumeris+.

7. Auto rappel (ou Rappel automatique sur Occupation)

Le service « Auto rappel » permet de rappeler automatiquement un correspondant dont la ligne est occupée. Voici un nouveau moyen d'en bénéficier, en complément, de la manipulation donnée en III.6

Après avoir décroché et composé le numéro 3131 depuis sa ligne téléphonique, vous accédez à un service vocal qui diffuse un message indiquant, le numéro du dernier appelant dont l'appel est resté sans réponse, ainsi que la date et l'heure de l'appel, et propose le rappel automatique de ce correspondant par l'appui sur la touche  5

Pour bénéficier du service, vous devez obligatoirement disposer d'un équipement terminal compatible. Le service Auto rappel ne s'applique pas aux appels :

- vers l'international, vers les mobiles, et vers les numéros Internet,
- vers les numéros spéciaux accessibles par une numérotation particulière ou faisant l'objet d'une tarification spécifique, comme par exemple les numéros Audiotel, Télétel, 08 xx xx xx xx, les numéros abrégés
- vers des abonnés ayant demandé l'Interdiction de l'Autorappel
- vers les numéros de publiphones, Point-phones

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom sous réserve de disponibilités techniques et géographiques. Uniquement fourni en mode de raccordement Euronumeris+.

8. Transfert d'appel inconditionnel

Le service Transfert d'Appel Inconditionnel vous permet de faire suivre vos appels reçus en France métropolitaine

- vers une autre ligne téléphonique en France métropolitaine ;
- vers un numéro à l'étranger ou dans les DOM (et Mayotte) ;

Dans le premier cas, il s'agit d'un transfert d'appel inconditionnel national, dans le deuxième cas il s'agit d'un transfert d'appel inconditionnel international.

Une fois le service souscrit, vous pouvez l'activer/désactiver à tout moment :

Activation : composez le * 2 1 * puis le numéro de téléphone (vers lequel vous souhaitez renvoyer vos appels) suivi de la touche #

- Vous raccrochez et le transfert d'appel prend effet.
- En cas d'erreur, vous obtenez la tonalité « occupé » et le transfert d'appel n'est pas pris en compte.

Désactivation : composez le # 2 1 # et raccrochez

Attention :

- Les appels en provenance de l'étranger ne peuvent pas transiter par la France Métropolitaine ou dans les COM (et Mayotte)
- Un appel faisant lui-même l'objet d'un renvoi vers une autre ligne ou vers une messagerie vocale, ne peut pas être renvoyé vers un numéro de renvoi. L'appel est alors présenté normalement sur votre numéro
- Le transfert d'appel à destination de numéros spéciaux est impossible.
- En cas de ligne mise en service restreint, la destination du transfert d'appel doit être compatible avec le niveau de restriction de la ligne

Service gratuit, disponible sur demande, sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom. Il nécessite une reprogrammation. Les communications transférées sont à votre charge au prix habituel.

9. Mini-messages (signalisation d'utilisateur à utilisateur)

Ce service permet d'échanger, entre vos terminaux RNIS raccordés sur le réseau RNIS, des messages de 32 caractères maximum lors de l'établissement ou de la rupture d'une communication.

Service gratuit, disponible à tout moment sur votre ligne dans le cadre de votre abonnement téléphonique futur telecom.

10. Sélection Directe à l'Arrivée (SDA)

Le service « SDA » consiste en une offre de tranches complètes de numéros nationaux réservés qui implique un mode de raccordement spécifique au réseau public. Elle permet à vos collaborateurs d'être joints en direct sur leur poste. La suppression de SDA n'est pas encore disponible.

Service payant, et activé d'office si pas de mention particulière à la signature du contrat et en conformité avec le nombre de SDA existant sur la facture FT fournie. L'ajout de SDA n'est disponible que pour les clients qui disposaient déjà de SDA auprès de l'opérateur historique. L'ajout de SDA s'effectue obligatoirement par tranche de 5 pour les accès de base isolés et par tranche de 10 pour les accès de base groupés.

11. Impulsion de Taxe

Ce service nécessite l'activation de 2 services : Télécomptage et Indication de coût appel par appel

Télé-comptage (indication permanente de coût) : Ce service permet de visualiser en temps réel, sur un dispositif spécifique à l'équipement terminal de l'Utilisateur Final (afficheur, écran...), une indication de la progression du coût de la communication exprimée en nombre d'Unités Telecom (UT) telles que précisées au catalogue des prix de France Telecom. Les informations de coût fournies n'ont qu'une valeur indicative. Ce service s'applique à tous les canaux B Mixtes ou spécialisés Départ. Les informations de coût sont délivrées sur la base du tarif réseau général (résidentiel).

Indication de coût appel par appel : Ce service délivre une information exprimée sur la base des Unités Telecom (UT) délivrées au fil de l'eau pendant la durée de la communication. L'information est communiquée dès le début de la communication sur l'interface RNIS. Les UT sont telles que précisées au catalogue des prix de France Telecom. Les informations de coût fournies n'ont qu'une valeur indicative. Le service peut être activé au moment de l'appel à partir de l'interface RNIS de l'Utilisateur Final. Les impulsions de coût sont délivrées sur la base du tarif réseau général (résidentiel).

Service payant, activé sur demande.

12. Transfert d'appel sur non réponse

Ce service permet, pour l'ensemble des numéros de l'installation, le renvoi des appels vers un autre numéro (indiqué par le client au moment de la prise de commande), si aucun terminal de l'installation n'a répondu à l'appel au bout de 20 secondes (soit 5 sonneries, durée non modifiable). Ce service s'applique à l'ensemble des communications de l'accès Numéris, qu'elles soient téléphoniques ou de données.

Service payant, activé sur demande.